LA

LETTRE DE JEAN SARRASIN

A NICOLAS ARRODE

PAR

Alfred L. FOULET, Licencié ès lettres.

INTRODUCTION

Intérêt de la lettre de Jean Sarrasin. C'est un texte important pour l'histoire de la septième croisade.

I

LA VIE DE JEAN SARRASIN

1

Théories diverses sur les origines de Jean Sarrasin. Borrelli de Serres, dont les indications sur Sarrasin sont si précieuses, le rattache avec raison à une famille de la haute bourgeoisie parisienne. Pendant la septième croisade Sarrasin accompagne saint Louis en Orient en qualité de chambellan (1248). Il assiste à la prise de Damiette (4-6 juin 1249). Ses services durant la campagne lui valent une rente sur la prévôté de Paris. Il rentre en France avec le roi (1254).

2

Sarrasin comptable de l'Hôtel du roi (1256-1275). Il subsiste encore de ses comptes un brouillon, « les tablettes

de cire ». Il semble avoir reçu de saint Louis non seulement des missions financières mais même des missions politiques. Il paraît également avoir joué, auprès du roi, le rôle de conseiller : affaire de la succession de la comtesse Mahaud de Boulogne. Après la mort d'Étienne Barbette, il épouse sa veuve Agnès et le remplace comme voyer de Paris. Registre où furent consignés par Sarrasin les principaux privilèges et droits de sa nouvelle charge. Sarrasin n'a sans doute pas pris part à la huitième croisade. Peut-on affirmer, comme quelques-uns l'ont fait, qu'il a été nommé par Philippe III membre du conseil de régence?

3

Sarrasin, dès 1256, fait asseoir les 64 livres de rente qu'il a acquises pendant la septième croisade. Dans le cours de vingt années il achète 270 livres parisis de rentes annuelles qui lui coûtèrent environ 4.600 livres. Il profite ainsi de la détresse financière où se trouvent, principalement par suite de la croisade, des seigneurs comme Étienne de Salmaise et Enguerrand IV de Coucy. Sarrasin prête aussi de l'argent: à Robert de Flandre, comte de Nevers, il avance mille livres parisis. Dans ses affaires financières comme dans sa conduite politique, Sarrasin a partie liée avec un autre chambellan royal, Pierre de la Broce. Philippe III, dans son testament de 1271, confie à Sarrasin et à Pierre de la Broce, la garde de ses enfants. Société commerciale au capital de 10.000 livres fondée par les deux chambellans.

4

Par sa mort (21 juin 1275) Sarrasin évite peut-être le gibet de Montfaucon qui attend son ami Pierre de la Broce. Son testament. Fondations pieuses de sa veuve Agnès. Les enfants d'Agnès Barbette. Les enfants de Jean Sarrasin.

H

LA LETTRE DE JEAN SARRASIN

a. Les manuscrits

La lettre de Sarrasin a déjà été publiée quatre fois. La dernière en date et la meilleure de ces éditions, dont aucune n'est pleinement satisfaisante, se trouve dans le tome II du Recueil des historiens occidentaux des Croisades. Les éditeurs de ce recueil ont reproduit le manuscrit fr. 2825 de la Bibliothèque Nationale de Paris et ont donné les variantes des manuscrits fr. 2634, 9083, 22495 et 24209 de la Bibliothèque Nationale de Paris et du manuscrit 29 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

Dans la présente édition on s'est servi de tous les manuscrits connus sauf un : celui qui appartenait jadis à Ambroise Firmin-Didot mais dont le possesseur actuel est inconnu. Quatre manuscrits ont été ainsi collationnés pour la première fois ; ce sont les manuscrits fr. 22497 de la Bibliothèque Nationale de Paris, L15 de la Biblioteca Nazionale de Turin, Reg. 737 de la Bibliothèque Vaticane et 9045 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Le manuscrit 9493 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, dont Kervyn de Lettenhove n'a publié qu'un fragment, a été collationné complètement.

Une comparaison des onze manuscrits de la lettre a permis de constater que par leurs leçons ils forment deux familles et que par leur contenu ils se groupent également en deux classes. Il se trouve que chacune des deux familles correspond à une des deux classes. Une famille (Bibl. Nat. de Paris mss fr. 9083, 22495, 24209 et Bibl. Naz. de Turin LI5) a semblé préférable à l'autre, et c'est le manuscrit le plus satisfaisant de cette famille (ms. fr.

9083 de la Bibl. Nat. de Paris) qui a été choisi comme manuscrit de « base » de la présente édition.

- b. La lettre
- c. Notes explicatives
- d. Table des noms propres.

III

LA LETTRE DE JEAN SARRASIN ET L'ERACLES

1

La lettre de Sarrasin se trouve toujours insérée dans la Continuation Rothelin de l'Eracles. Analyse sommaire de l'Eracles. On entend par ce nom la traduction de l'Historia Hierosolymitana de Guillaume de Tyr, à laquelle sont venues s'ajouter des continuations successives. La dernière en date de ces continuations, que l'on appelle la Continuation Rothelin, est une compilation fort peu homogène (1229-1261).

2

Pourquoi l'on est en droit d'étudier à part la seconde partie de la Continuation Rothelin (1244-1261). Unité de cette partie: elle traite à peu près entièrement de la septième croisade. C'est là, à l'exception d'une longue interpolation étudiée par Paul Meyer, l'œuvre d'un auteur unique.

3

Louis de Mas Latrie a cru que cette partie de la Continuation Rothelin avait été rédigée en Orient. Kervyn de Lettenhove, Corrard, Borrelli de Serres et Molinier pensent au contraire que le chroniqueur n'a pu composer cette œuvre qu'en Occident. Ils ont raison. Car comment expliquer autrement la lacune singulière qui porte sur

les années 1252-1254 dont l'auteur ne dit rien? Ce silence n'est naturel que chez un historien écrivant en France et qui pour certaines périodes manquait de documents.

4

Quel est l'auteur de la seconde partie de la Continuation Rothelin? Michaud et Michel croient avoir affaire à une lettre unique, commencée en 1249 et terminée en 1261, et l'attribuent dans son entier à Jean Sarrasin. Corrard a vu plus juste : la lettre de Sarrasin n'est qu'un document que l'auteur a inséré dans son œuvre et ne peut être confondue avec cette œuvre même. A en croire Kervyn de Lettenhove, l'auteur serait Guibert de Tournay; mais c'est là une opinion insoutenable. Borrelli de Serres avec beaucoup de vraisemblance attribue cette partie de l'Eracles à un clerc de Soissons. Ne pourrait-on aller plus loin et supposer que le chroniqueur en question était un moine de Saint-Médard de Soissons?

ö

Raisons pour lesquelles il faut placer la composition de la seconde partie de la Continuation Rothelin entre 1261 et 1265.

6

Quels sont les documents utilisés par l'auteur de la seconde partie de la Continuation Rothelin? On sait depuis longtemps qu'il a inséré dans son œuvre la lettre écrite par Sarrasin le 23 juin 1249, mais il restait à chercher la raison pour laquelle il a procédé ainsi. D'autre part, une comparaison attentive de l'Eracles avec l'ensemble des lettres écrites pendant la septième croisade (1248-1254) et après (1254-1261) a permis de reconnaître dans cette chronique des traces d'une lettre écrite par saint Louis en août 1250 et d'une autre écrite par Thomas Bérard, maître du Temple, à la date du 4 mars 1261.

IV

LA LETTRE DE JEAN SARRASIN ET LES AUTRES LETTRES RELATIVES A LA SEPTIÈME CROISADE

1

Importance de ces lettres. Elles sont pour cette période la source principale de Matthieu de Paris et la source unique de Vincent de Beauvais. Elles servent à rectifier les erreurs des témoins oculaires qui, comme Joinville, ont écrit plus de vingt ans après la croisade. Pourtant on ne peut accepter sans réserve leur témoignage. Leurs auteurs ont pu altérer la vérité par optimisme officiel ou par suite de leurs préjugés nationaux.

2

Les lettres écrites par des Français. — La prise de Damiette racontée presque le même jour par Robert d'Artois, le chambrier Jean de Beaumont et le chambellan Jean Sarrasin. Ressemblances dans l'économie de leurs récits qui peuvent faire conclure à une inspiration officielle. Nous avons la version même de saint Louis dans une lettre de Blanche de Castille à Henri III. Cette lettre de la régente ainsi que la lettre de Robert d'Artois ont été utilisées par Vincent de Beauvais pour composer son récit de la prise de Damiette. Une lettre assez longue et curieuse d'un chevalier nommé Guy décrit également la prise de Damiette. Raisons qu'on a de s'en défier.

La lettre écrite par saint Louis en août 1250 raconte la campagne d'Égypte. Le roi y justifie sa conduite. Il semble que, s'il s'est alors résolu à demeurer en Terre Sainte, c'est qu'il avait encore le ferme espoir de prendre

sa revanche sur les Sarrasins.

Rôle des Ordres militaires de Syrie. — La politique prudente des Templiers et des Hospitaliers et leur penchant marqué pour les négociations ont de tout temps indigné les Croisés.

Dès son séjour en Chypre saint Louis doit reprendre sévèrement Guillaume de Sonnac, maître du Temple, qui est entré en pourparlers avec un émir du soudan de Babylone. Une lettre assez brève de Guillaume de Sonnac raconte la prise de Damiette. Conflit aigu entre le maître du Temple et Robert d'Artois le jour de Mansourah (8 février 1250). Une relation de la campagne d'Égypte envoyée par les Hospitaliers à leurs frères d'Angleterre est dans son ensemble favorable au roi de France et à ses barons. Jugement sévère et amusant porté par le chevalier teutonique Eberhard sur la conduite de saint Louis en Égypte. Les Templiers se montrent peu disposés à compléter la rançon du roi de France. Guillaume de Châteauneuf, maître des Hospitaliers, délivré de captivité grâce aux efforts de saint Louis, parle avec reconnaissance de ce prince dans deux lettres envoyées à l'anglais Gauthier de Saint-Martin.

4

Attitude tiède d'Innocent IV à l'égard de la croisade. Il est tout à sa guerre contre les Hohenstaufen. Son légat Eudes de Châteauroux favorise les projets du roi de France, mais n'oublie pas en Orient les intérêts de l'Église. Dans une lettre écrite le 31 mars 1249, Eudes se préoccupe surtout des rapports des Tartares avec la papauté.

Le patriarche de Jérusalem est l'auteur de deux lettres sur la croisade. La première seule est intéressante. Elle donne des détails curieux sur la retraite des Chrétiens après les batailles de Mansourah et sur ce qui se passa à Damiette pendant la captivité du roi.

L'Angleterre et la septième croisade. — Le pape, le roi de France, Blanche de Castille, les barons d'Outremer écrivent sans se lasser à Henri III pour le prier d'intervenir. Duplicité de ce prince : il ne voit dans la croisade qu'un prétexte à lever de nouvelles taxes.

Intérêt réel porté par Richard de Cornouailles aux affaires de Terre Sainte. Il organise en France un service d'information qui puisse lui permettre de connaître plus rapidement en Angleterre les nouvelles de la croisade. Un certain J. le Chancelier lui envoie de Paris des nouvelles tendancieuses. C'est là l'origine première d'une légende fort répandue outre Manche qui représentait Robert d'Artois comme un prince insolent et lâche et Guillaume Longue-Épée comme un chevalier sans peur et sans reproche.

Ce parallèle du frère « recreant » de saint Louis et du preux neveu de Richard Cœur de Lion est repris tout au long dans un poème anglo-normand. Molinier attribue cet « assault of Mansourah » à un témoin oculaire. On peut démontrer que c'est l'œuvre d'un lecteur de Matthieu de Paris.

PIÈCES JUSTIFICATIVES
BIBLIOGRAPHIE